



Contravention pneu lisse

Par **cdubois**, le **30/04/2020 à 10:58**

Bonjour, Suite à un contrôle d'attestation de confinement, je me suis faite verbalisée pour un pneu lisse. Mon rdv pour faire changer les pneus était pris (le 23 mars) mais suite aux mesures de confinement ce rdv a été annulé par le professionnel. Je n'ai pas de document prouvant ce rdv et l'établissement ne réouvrira que le 11 mai. Si je conteste cette amende, pensez vous que je puisse obtenir l'annulation ? Merci d'avance pour votre réponse

Par **jodelariege**, le **30/04/2020 à 12:57**

bonjour non car vos pneus étaient bien lisses au moment de la verbalisation et que les garages sont autorisés à rester ouverts vous pouvez/pouviez vous rendre vers un autre garage: <https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A13921>

Par **amajuris**, le **30/04/2020 à 17:10**

bonjour, sans oublier que le remplacement de pneus s'anticipe car tous les pneus comportent des témoins d'usure qui permettent de les remplacer avant d'attendre qu'ils soient lisses et que le conducteur soit en infraction. salutations